

# Habilitation électrique B0/H0/H0v

## Organisation

---

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

## Contenu pédagogique

---

### **Public visé**

- Opérateur assurant des opérations non-électriques ou en charge de les assurer, soit sur des ouvrages ou des installations électriques, soit dans leur environnement.
- Habilitations visées : **B0 H0 H0V Exécutant**

### **Information Habilitation / Certification :**

- Formation et évaluation obligatoires (articles R4141-13, R4141-14 et R4544-3 du Code du Travail).
- Norme NF C 18-510 + A1+A2.
- Durée de validité recommandée : 3 ans

### **Objectifs pédagogiques**

- Etre capable de connaître les dangers de l'électricité et d'analyser le risque électrique, d'intégrer la prévention dans l'organisation de travail, de mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur, et de connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident d'origine électrique.

Chaque demi-journée est également ponctuée par 1 pause d'environ 15mn.

### **Description**

- Module tronc commun n°1
- Module tronc commun n°2
- Module «B0 H0 H0V –Exécutants de travaux d'ordre non électriques»

#### **Module tronc commun 1 :**

- Grandeurs électriques (intensité, tension, résistance, courant alternatif ou continu, etc).
- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc).
- Noms et limites des différents domaines de tension (reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension).
- Zones d'environnement et leurs limites.
- Principe d'une habilitation.
- Définition des symboles d'habilitation.
- Prescriptions associées aux zones de travail.
- Equipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc).
- Risques liés à l'utilisation et manipulation des matériels et outillages utilisés dans





- l'environnement.
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

### **Module tronc commun 2 :**

- Effets du courant électrique sur le corps humain
- Noms et limites des différents domaines de tension
- Zones d'environnement et leurs limites
- Appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Principe d'une habilitation.
- Définition des symboles d'habilitation.
- Contenu d'un titre d'habilitation.
- Rôles de chacun.
- Symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser.
- Prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
- Situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.

### **Module B0 H0 HOV : Exécutants de travaux d'ordre non électrique**

- Acteurs concernés par les travaux.
- Limites de l'habilitation chiffre « 0 » (autorisation et interdit, zone de travail, etc.)
- Repérer la zone de travail qui lui a été définie.
- Prescriptions.
- Risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.



### **Prérequis**

- Aptitude médicale attestée par le service de santé au travail.
- Être capable de comprendre les instructions de sécurité.

Remarques :

- La formation et les évaluations se déroulent en langue française.



### **EPI**

- Chaussures isolantes
- Gants isolants
- Casque avec jugulaire + écran facial anti arc
- Vérificateur d'absence de tension

A fournir par l'employeur ou le commanditaire de la formation ; à défaut vous pourriez vous voir refuser l'accès à la session de formation



### **Modalités pédagogiques**

- Mode : Plénière, Groupe, Binôme, Individuel.
- Méthode : Magistrale. Démonstrative, Interrogative, Découverte, Expérientielle.



### **Moyens et supports pédagogiques**

- Formateur en prévention des risques professionnels, titulaire d'une attestation de compétence délivrée par l'organisme à l'issue d'une validation de son aptitude à assurer spécifiquement cette formation.
- Supports d'animation standardisés, utilisés en vidéo projection lors d'un face à face pédagogique en salle.

- Apprentissage pratique basé sur l'acquisition progressive des techniques, au cours d'une succession d'exercices individuels.
- Pour les apports théoriques : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable.
- Pour les apports pratiques : vous trouverez le détail des moyens nécessaires obligatoires en formation en fonction des habilitations concernées par l'analyse du besoin.
- En cas de formation dans notre centre, ces moyens sont à notre charge. En cas de formation intra-entreprise, ils doivent être garantis par l'employeur des bénéficiaires.
- Les équipements doivent être conformes à la réglementation sans quoi la formation ne pourra pas avoir lieu



### **Profil formateur(s)**

Nous évaluons et auditions régulièrement nos équipes et nos partenaires et tenons compte des retours d'expérience de nos clients et stagiaires notamment.



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

- Evaluation diagnostique théorique et sommative.
- Evaluation formative théorique par questionnement oral.
- Evaluation formative pratique et sommative pratique, au moyen de mises en situation d'application des enseignements.
- A l'issue de la formation, le formateur formule un avis écrit quant aux capacités acquises de l'apprenant.
- La présence et l'assiduité des candidats sont matérialisés par la signature des feuilles de présence.



### **Informations sur l'admission**

Tout candidat doit fournir une pièce d'identité en cours de validité lors de l'inscription ou à défaut au démarrage de la formation pour confirmer son identité. En cas de refus ou d'absence de justificatif, PEPCI formation se réserve le droit de refuser l'accès à la formation. Le délai d'accès à cette formation dépend du planning et des places disponibles.

*En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avant le début de la formation.*



### **Informations sur l'accessibilité**

Nos locaux de PARIS (75011) sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre lieu merci de vous renseigner auprès de notre équipe pédagogique.

Pour toute adaptation à une éventuelle situation de handicap, notre référent handicap pourra définir avec vous la possibilité et les conditions de votre inscription ou vous diriger vers une structure plus adaptée. (Renseignements : handicap@pepci.fr)